

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE****EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

L'AN 2025, le 17 DECEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal - 1 place Jacques de Troyes à Laon.

**Etaient présents :**

M. GRZEZICZAK, Président.

M. LIEZ, Administrateur.

**Pouvoirs :** M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK  
M. CREMONT, Administrateur, à M. LIEZ  
M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

**Excusés :** Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.

**Assistés de :** MM. ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints, M. COLARD,  
Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.  
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Responsable Communication  
Institutionnelle.

*Début de séance à 09 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.*

**ORDRE DU JOUR****VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES ACQUEREURS**

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 13 décembre 2024, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur la candidature d'acquéreurs suivante :

**HIRSON – 33 QUARTIER DE L'EUROPE**

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 51 200 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 83,08 m<sup>2</sup>.

Il s'agit de [redacted]

[redacted], qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 51 200 € au titre de résidence principale.

COURMELLES – 66 AVENUE PASTEUR

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 05 janvier 2026, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 96 000 € selon la marge maximum autorisée de + de 30% pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 66 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 18 novembre 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] locataire de l'OPAL, [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 96 000 €, au titre de résidence principale.

CHAUNY – 27 ALLÉE DE LA JUSTICE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 05 janvier 2026, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 113 300 € pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 95,48 m<sup>2</sup>.

Ce logement, vacant depuis le 21 juillet 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] locataire du parc social, [REDACTED], qui souhaite en faire l'acquisition au prix proposé de 110 000 €, au titre de résidence principale, soit une baisse de prix de 2,91 %.

Madame justifie cette baisse de prix par les travaux de rénovation qu'elle souhaite entreprendre (changement des sols, du carrelage dans la cuisine ainsi que la remise en peinture du logement).

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente des logements aux prix et conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

